

# Mercredis-éducatifs (3-12 ans)

## Possibilité d'inscriptions

- En journée complète (matin + repas + après-midi)
- Le matin + repas
- Repas + après-midi
- L'après-midi seul

## Horaires

### **Pour les enfants inscrits JOURNEE :**

L'arrivée se fait entre 7h30 et 9h30. Le départ se fait entre 17h00 et 17h30

### **Pour les enfants inscrits MATIN + REPAS :**

L'arrivée se fait entre 7h30 et 9h30. Le départ se fait entre 13h30 et 14h00

### **Pour les enfants inscrits REPAS + APRES-MIDI :**

L'arrivée se fait entre 11h30 et 11h50. Le départ se fait entre 17h00 et 17h30

### **Pour les enfants inscrits en APRES-MIDI :**

L'arrivée se fait entre 13h30 et 14h00. Le départ se fait entre 17h00 et 17h30

## TARIFS : 1<sup>er</sup> enfant

Quotient Familial	Code Tarif	Matin	Midi Avec repas	Après-midi Jusqu'à 17h30 Avec goûter	Total journée
Jusqu'à 7 000 €	1	4.00 €	5.00 €	5.00 €	14.00 €
De 7 001 € à 10 000 €	2	4.50 €	5.60 €	5.50 €	15.60 €
De 10 001 € à 12 500 €	3	4.80 €	6.30 €	5.80 €	16.90 €
De 12 501 € à 14 700 €	4	5.50 €	6.95 €	6.50 €	18.95 €
De 14 701 € à 16 500 €	5	6.20 €	7.40 €	7.20 €	20.80 €
De 16 501 € à 18 500 €	6	6.90 €	7.90 €	7.90 €	22.70 €
A partir de 18 501 €	7	7.50 €	8.50 €	8.50 €	24.50 €
Refus de fournir avis d'imposition	8	12.00 €	16.00 €	12.00 €	40.00 €

## TARIFS : A partir du 2<sup>ème</sup> enfant

Quotient Familial	Code Tarif	Matin	Midi Avec repas	Après-midi Jusqu'à 17h30 Avec goûter	Total journée
Jusqu'à 7 000 €	1	3.55 €	4.60 €	4.55 €	12.70 €
De 7 001 € à 10 000 €	2	3.95 €	5.20 €	4.95 €	14.10 €
De 10 001 € à 12 500 €	3	4.20 €	5.90 €	5.20 €	15.30 €
De 12 501 € à 14 700 €	4	4.80 €	6.55 €	5.80 €	17.15 €
De 14 701 € à 16 500 €	5	5.40 €	7.00 €	6.40 €	18.80 €
De 16 501 € à 18 500 €	6	6.00 €	7.50 €	7.00 €	20.50 €
A partir de 18 501 €	7	6.35 €	8.10 €	7.35 €	21.80 €
Refus de fournir avis d'imposition	8	12.00 €	16.00 €	12.00 €	40.00 €

La prestation de service CAF n'est pas déduite aux familles

Peuvent venir en déduction les aides CE (comités d'entreprises)

L'inscription se fait au mois, des rajouts ou annulations peuvent se faire en contactant le bureau périscolaire le mardi avant midi de la semaine précédente (sauf en cas de sortie déjà programmée se référer à la date notée sur le planning mensuel).

**Toute absence injustifiée sera facturée (Fournir un certificat médical en cas d'absence)**